

**Par dépôt électronique<sup>1</sup>**

Le 21 mars 2022

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services  
de transport pour les années 2021 et 2022  
Votre dossier : R-4167-2021  
Notre dossier : R062157 YF

---

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (« Transporteur ») souhaite confirmer le déroulement de l'audience à venir dans le dossier décrit en rubrique.

Les audiences de la Phase 1 se sont déroulées en mode « virtuel ». À cet égard, le Transporteur tient à souligner la collaboration exemplaire de tous les participants qui a contribué l'excellente gestion de l'instance par la formation.

L'audience de la Phase 2 débutera le 20 avril pour se terminer le 25 avril selon le calendrier le plus récent.

Sauf mention contraire de la part de la Régie, le Transporteur anticipe que le déroulement de la Phase 2 sera identique à celui de la Phase 1. En bref, le Transporteur soumet que la logistique est déjà fonctionnelle, testée et il est aisé de la reproduire. Advenant que la formation opte pour une audience en présentiel, le Transporteur souhaite en être informé très rapidement car toute sa logistique sera alors à refaire.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

---

<sup>1</sup> Aucune copie papier n'est requise selon la directive du 17 mars 2020 *Mesures préventives en lien avec la COVID-19* de la Régie de l'énergie.